Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques
Québec

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de l'Estrie et de la Montérégie

PAR COURRIEL

Le 13 mars 2017

Objet : Demande d'accès nº 2006 06403 - Réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 12 décembre dernier, concernant les lots1151Ptie et 1152Ptie du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe et le système communautaire de traitement des eaux usées. Le document visé par votre demande est accessible. Il s'agit de :

- Certificat d'autorisation, 13 août 1999 (2 pages).

Vous noterez que dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Signé par

Isabelle Lavoie
Répondante régionale

p. j. (3)

Édifice Montval
201, place Charles-Le Moyne, 2e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607, poste 224
Télécopieur : (450) 928-7625
Courriel : isabelle.lavoie@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Longueuil, le 13 août 1999

AUTORISATION
(article 32)

PLACEMENTS GAMI INC.
900, boulevard Laurier
Saint-Thomas-d'Aquin QC J0H 2A0

N/Réf. : G-7330-16-01-0080200
161123689

Objet : Traitement des eaux usées - Aéroport de Saint-Hyacinthe

---

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 12 août 1996, reçue le 21 août 1996 et dûment complétée le 12 août 1999, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

> Construction d'un système de traitement des eaux usées, incluant une fosse septique d'un volume de art. 23-24 m^3, d'un pré-filtre d'une superficie de art. 23-24 m^2, de même qu'un filtre intermittent à recirculation d'une superficie de art. 23-24 m^2 ;
> Installation d'une conduite d'égout sous faible pression d'un diamètre de art. 23-24 mm ;
>
> Les travaux se situent sur le lot 1152 ptie du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Demande d'autorisation de art. 23-24, ing., art. 23-24 art. 23-24, 12 août 1996, concernant « Le projet d'installation d'un système d'épuration de type F.I.R. et d'un réseau d'égout sous faible pression, Projet Placements Gami inc./Aéroport de St-Hyacinthe » ;
- Envoi de art. 23-24 ing., art. 23-24, 4 juin 1997, concernant des renseignements supplémentaires ;

- Extrait du procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de Placements Gami inc. tenue le 2 juillet 1999, reçu le 21 juillet 1999, autorisant Gabriel Chartier à signer au nom de la compagnie ;
- Lettre de art. 23-24 ing., art. 23-24 , 12 août 1999, concernant des renseignements supplémentaires ;
- La révision A1 du plan F-01, 12 août 1996, la révision A du plan F-02, 12 juillet 1996 et la révision 0 du plan PL04, 12 juillet 1999, préparés par art. 23-24

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le Ministre,

Francine Émond

FÉ/GF/gf

Francine Émond
Directrice régionale de la Montérégie